

Collectivités locales et Crous ensemble pour le quotidien des étudiants sur tous les territoires

Publié le 22 novembre 2023, Mis à jour le 30 novembre 2023
Catégorie(s) : Communiqué de presse, Les Crous



L'ASSOCIATION DES VILLES UNIVERSITAIRES DE FRANCE (105 COLLECTIVITÉS, PRÉSIDIÉE PAR CATHERINE VAUTRIN) ET LE CNOUS, ÉTABLISSEMENT TÊTE DE RÉSEAU DES 26 CROUS, SIGNENT CE 22 NOVEMBRE 2023, UN ACCORD CADRE DE PARTENARIAT À L'OCCASION DU CONGRÈS DES MAIRES À PARIS.

Par cet accord, les Crous et l'AVUF officialisent et inscrivent dans la durée les multiples collaborations déjà existantes entre les Crous, les communes et les intercommunalités. Ils s'engagent de manière plus structurelle et durable en faveur de l'amélioration du quotidien des étudiants affectés par l'augmentation du coût de la vie et les difficultés à se loger.

Si des collaborations multiples et dans de nombreux domaines au niveau territorial existaient déjà de longue date, la crise sanitaire récente a généré des coopérations plus profondes qui ont contribué à répondre plus efficacement aux situations de précarité créées par les confinements, pertes de stage ou de jobs et d'isolement social.

Aussi l'accord cadre issu de travaux menés conjointement en 2023 a pour objet de traduire ces différents retours

Collectivités locales et Crous ensemble pour le quotidien des étudiants sur tous les territoires

Publié le 22 novembre 2023, Mis à jour le 30 novembre 2023
Catégorie(s) : Communiqué de presse, Les Crous

d'expériences locales et les réflexions nationales en grandes orientations à diffuser au sein des réseaux constitués par les Crous et les collectivités membres de l'AVUF.

L'accord s'organise autour de cinq axes principaux et quelques exemples d'actions fortes sont prévues :

- Développer le logement étudiant, en poursuivant les travaux conduits dans le cadre des observatoires territoriaux du logement étudiant, en encourageant la cession du foncier à titre gratuit ou à un prix modique ou encore en expérimentant un label « qualité et transparence » dans des résidences étudiantes dont des résidences du parc Crous;
- Soutenir l'accès à une restauration universitaire à tarif social, par exemple en encourageant tant que le recours aux politiques d'achats locales et en circuit courts portés par les collectivités pour les produits frais, que le recours à la centrale d'achats nationales du réseau des Crous ;
- Renforcer l'accompagnement social des étudiants : une collaboration accrue entre services sociaux des Crous et des CCAS constitue ainsi l'une des mesures citées à la convention ;
- Accompagner la mobilité durable des étudiants ;
- Favoriser la vie étudiante dans la ville, par exemple avec un objectif de 30 Nuits des étudiants du Monde ou encore avec une poursuite de la mobilisation de la CVEC visant à cofinancer des projets pour les étudiants des villes d'équilibre.

De fait les Crous constituent des interlocuteurs essentiels des collectivités locales en matière d'organisation des réponses aux besoins des étudiants sur les territoires en matière de logement, de transports urbains, de restauration, d'action sociale et d'animation de la vie étudiante.

« La signature de cet accord cadre permettra de sanctuariser, de renforcer et d'étendre les liens que nous avons tissés avec les communes et les intercommunalités déjà très fortement impliquées dans la vie étudiante, précise Dominique Marchand, Présidente du Cnous. Grâce à ce maillage national les étudiants pourront bénéficier d'actions concrètes possibles grâce aux synergies créées par nos deux réseaux. »

Avec cette signature ce mercredi, Catherine Vautrin, Présidente de l'AVUF (et du Grand Reims et de l'ANRU) tient à exprimer l'attachement des collectivités locales au réseau des Crous, et à l'invention de solutions de proximité pour répondre aux enjeux des étudiants d'aujourd'hui et de demain.

Un comité de pilotage assurera le suivi de ce partenariat.

[Voir l'accord-cadre](#)